

## DENNY'S (SOCIÉTÉ DENNY'S JAPON LTÉE)

Adresse : 4-1-4, Shiba-Koen, Minato-ku, Tokyo 105 Téléphone : 03-459-3521	
SOCIÉTÉ MÈRE JAPONAISE	SOCIÉTÉ ITO-YOKADO LTÉE Adresse : voir ci-dessus Téléphone : 03-459-2111
CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL (Exercice se terminant en février 1987)	58 431 millions de yens
NOMBRE TOTAL DE POINTS DE VENTE	298
EMPLACEMENT DES POINTS DE VENTE	Est du Japon : Ouest du Japon : n.d.
MOYENNE DES VENTES ANNUELLES PAR RESTAURANT	196 millions de yens
NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS	5 492 À plein temps : 1 520 À temps partiel : 3 972
ANNÉE DE FONDATION	1973
TYPE DE RESTAURANT	Restaurant familial de style occidental
MENU (juillet 1987)	(Prix à l'unité, en yens) Bifteck à la japonaise 1 280 ¥ Bifteck haché à la japonaise 780 ¥ Hamburger double à la Teriaki 980 ¥

Denny's est la troisième chaîne de restaurants familiaux au Japon. C'est en 1973 que Denny's a pénétré le marché japonais en vertu d'un contrat de licence avec Ito-Yakado, un des plus grands conglomérats de détail au Japon. En 1987, Denny's comptait 298 restaurants au Japon, la plupart à Tokyo et dans ses environs.

Les restaurants Denny's et les autres restaurants nord-américains du même genre ont servi de modèle aux restaurants familiaux du Japon. Le menu limité, composé de plats dans le style de Denny's accompagnés d'une tasse de café à prix raisonnable, a eu la faveur des Japonais. Il semble que la chaîne ait réussi à pénétrer le marché japonais en ne modifiant que très peu ses méthodes de restauration, bien qu'elle ait changé, dit-on, le goût de quelques aliments. Les Japonais, de leur côté, étaient sans aucun doute prêts à voir des restaurants plus grands, plus éclairés et facilement accessibles aux automobilistes, ainsi qu'à consommer plus de mets occidentaux.

Le client des restaurants Denny's dépense en moyenne 900 yens (8,65 \$ CAN) par repas. Tous les restaurants appartiennent à la société Denny's Japon Ltée qui est financée par Ito-Yokado. La chaîne planifie ouvrir des restaurants au rythme de 20 à 30 par année. Denny's consacre environ 35 % de son chiffre d'affaires à l'achat d'aliments bruts et transformés.